

Consultation sur un projet de la Réserve Naturelle Régionale « Coteaux du Pont Barré »

Bilan de la consultation du public et des avis recueillis

Consultation du grand public organisée par la Région Pays de la Loire

Conformément à l'article L.332-2-1 du Code de l'environnement, le projet de renouvellement du classement avec agrandissement du périmètre de la Réserve Naturelle Régionale « Coteaux du Pont Barré » a été soumis, pendant trois mois, à la consultation du public : du 1^{er} décembre 2022 au 7 mars 2023, sur le site internet de la Région.

Le recueil des avis :

Le 7 décembre 2022, le Conseil régional a également transmis le projet pour avis au :

- Préfet de Région des Pays de la Loire,

Collectivités locales :

- Département du Maine-et-Loire,
- Commune de Beaulieu-sur-Layon,
- Commune de Val du Layon.

La prise en compte des observations du public et des avis recueillis :

Tel que prévu à l'article L.332-2-1 II du Code de l'Environnement, le bilan de la consultation du public et des avis recueillis, ainsi que l'exposé des principales modifications apportées en conséquence au projet de création de la RNR ou des raisons qui ont conduit à son maintien doivent faire l'objet d'une publication par voie électronique sur le site internet de la Région et ce pour une durée de trois mois.

Bilan de la consultation du public :

Le Conseil régional a été destinataire de 7 contributions de particuliers favorables, n'impactant pas le projet, de la part de : J.L. LECOURBE, Franck OZOUF, Bénédicte LE GUAY, Gildas LE SAUX, Anne JACQUIN, JP HERSANT, G. DE PONCHEVILLE.

Bilan des avis recueillis :

Les avis sont tout à fait favorables au projet.

Structure	Avis
Commune de Beaulieu-sur-Layon	Avis favorable par courrier du 4 mars 2023
Préfet de Région	Avis favorable par courrier du 22 février 2023
Commune de Val du Layon	Avis considéré favorable
Département du Maine-et-Loire	Avis considéré favorable

L'avis du Préfet appuie le projet de renforcement de partenariat à venir à travers la gestion de terrains en convention CEN/propriétaires, à travers le plan de gestion de l'espace naturel sensible de la vallée du Layon, mais aussi à travers l'animation du site Natura 2000 vallée de la Loire et Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes.

⇒ ***En conséquence, suite à cette consultation, aucune modification n'est apportée au projet de création de la Réserve Naturelle Régionale « Coteaux du Pont Barré ».***